

à Saint Christol

Le journal de la ville de Saint Christol lez Alès

www.saintchristollezales.fr

Mai 2016

N°25



Environnement



en page 4

Sécurité



en page 6

Culture



en page 24

Saint Christol
lez Alès

Sommaire

ENVIRONNEMENT	4
SÉCURITÉ	6
ÉDUCATION	8
URBANISME	9
AFFAIRES SOCIALES	10
JEUNESSE & CMJ	12
FINANCES	15
SPORTS	20
FESTIVITÉS	22
CULTURE	24
TRIBUNE LIBRE	26
ÉTAT CIVIL	27
CONSEILS MUNICIPAUX	28
AGENDA	29
INFOS DIVERSES	30

VERDUN : « ON NE PASSE PAS »

Prise en tenaille entre les forces anglo-françaises et les troupes russes, l'armée allemande, sous la conduite du général von Falkenhayn et du Kronprinz, engage une offensive massive sur Verdun. Elle durera de février à décembre 1915. C'est la plus longue et l'une des batailles les plus dévastatrices de la 1^{ère} Guerre mondiale. Chaque attaque est précédée pendant plusieurs jours par d'intenses bombardements qui s'entendent jusque dans les Vosges, à 150 kms. Un déluge de fer et de feu s'abat donc sur un front de quelques kilomètres : 2 millions d'obus, soit un obus lourd toutes les 3 secondes, tombent sur les positions françaises en 2 jours. Les défenses sont pulvérisées, mais, contre toute attente, continuent à résister. Chose incroyable, dans des positions françaises disparues, des poignées d'hommes, souvent sans officiers, ripostent et ralentissent l'offensive au bois des Caures, au Mort Homme,...

Joffre, commandant en chef des armées françaises, envoie alors à Verdun la 11^{ème} armée, sous le commandement du Général Pétain. Fin stratège, celui-ci réorganise la logistique. Protégé par une double ceinture de forts, dont ceux de Douaumont, Souville et Vaux, le saillant de Verdun ne peut être approvisionné que par une mauvaise route et une ligne de chemin de fer à voie étroite. Pétain fait circuler une noria de camions (un toutes les 15 secondes) roulant jour et nuit sur la petite route vite transformée en bourbier et baptisée «La Voie sacrée» par l'écrivain Maurice Barrès. 90.000 hommes et 50.000 tonnes de munitions sont transportés chaque semaine.

Soucieux de ses soldats, Pétain impose «le tourniquet» : les troupes se relaient sur le front par roulement. 70 des 95 divisions françaises auront ainsi participé à la bataille. Le général Nivelle qui lui succède relance l'offensive sans grand souci des pertes humaines.

À trois kilomètres de la ville, le fort de Vaux, capitule après des combats acharnés, ayant épuisé munitions et réserves d'eau. Le courage des défenseurs est salué par l'ennemi : soldats et officiers allemands font une haie d'honneur aux quelques survivants. À partir de juillet, les allemands perdent l'initiative : à l'automne ils évacuent Douaumont et le fort de Vaux, puis sont progressivement refoulés sur leurs positions de départ.

Au total, 10 mois d'atroces souffrances dans les deux camps, pour un résultat nul, au prix de plus de 700.000 morts, disparus ou blessés, 362.000 français et 337.000 allemands. Mais la résistance des combattants français à Verdun est relatée partout dans le monde et, pour la nation tout entière, Verdun devient le symbole du courage et de l'abnégation.



Editeur

Mairie de Saint Christol lez Alès

41 rue des Marmousets
30380 Saint Christol lez Alès
04 66 60 74 04
Site web : www.saintchristollezales.fr

Directeur de la publication

Danielle Joullia
Adjointe à la Communication
danielle.joullia@mairie30380.fr
communication@mairie30380.fr



Impression
Com'impact impression - Alès
Imprimé sur papier issu
d'exploitations forestières raisonnées



Chers St Christolennes et St Christolens,

C'est avec beaucoup d'émotion que je souhaitais rappeler les lâches attentats qui ont récemment ensanglanté la Belgique. Nous sommes frères face à l'horreur, mais nous ne devons pas nous laisser intimider par des barbares qui veulent nous imposer une voie qui n'est pas la nôtre. Plus que jamais, nous devons affirmer, ensemble, notre attachement aux valeurs de la République, qui proclament l'égalité et la fraternité entre les hommes, dans un climat de tolérance qui assure la liberté pour chacun.

Dans un contexte économique tendu, je suis heureux de vous annoncer que l'important programme de réorganisation et de recherche active d'économies, qui a été entrepris depuis 18 mois, a porté ses fruits dès cette année. En effet, le solde entre les recettes et les dépenses de fonctionnement a dégagé un montant positif d'environ 350 000€. Cette somme sera portée sur les investissements destinés à améliorer la qualité des services offerts à la population (voir le programme d'investissement dans la rubrique Finances).

Encore en 2016, le gouvernement a continué à réduire les dotations allouées aux communes pour leur fonctionnement, malgré les mises en garde des maires. De nombreuses communes sont déjà en grandes difficultés. Pour Saint Christol, la baisse de nos recettes est estimée encore cette année à environ 100 000€.

Enfin, dans le cadre de la loi NOTRe, le préfet a décidé de poursuivre le projet de fusion entre les Communautés de Communes «Pays Grand Combien», «Hautes Cévennes» et «Vivre en Cévennes» avec «Alès Agglomération». Cette fusion, dans des délais trop courts pour que l'opération se fasse dans de bonnes conditions, sera coûteuse pour les contribuables d'Alès Agglomération qui verront leurs impôts locaux augmenter, afin de parvenir à un taux identique pour les 73 communes de la nouvelle entité, comme le prévoit la loi.

La municipalité a décidé, pour sa part, de ne pas augmenter les impôts des ménages qui dépendent de la seule commune. De plus, grâce à un mécanisme de transfert négocié avec l'agglo (expliqué en page 17), la hausse des taux du foncier bâti, votée au niveau de l'agglo, a été compensée par une baisse équivalente de ce taux au niveau de la commune.

L'année 2016 sera, à nouveau, une année charnière qui va permettre de préparer la création de cette nouvelle intercommunalité.



Bien cordialement

Jean Charles Bénézet



Déjà très engagée dans une démarche environnementale visant à préserver le cadre de vie et la santé de tous, la municipalité a poursuivi et accentué ses efforts en ce sens. Souvent citée comme commune pilote dans le cadre de la non-utilisation des pesticides, elle a participé ou organisé différentes actions : journée internationale des forêts, journée d'études sur les alternatives aux pesticides, lancement de jardins familiaux,...

« Nos enfants nous remercieront » ...

A l'occasion de la 11^{ème} semaine Internationale pour les alternatives aux pesticides, notre commune a organisé, en partenariat avec l'association environnementale saint christolenne A.G.I.R. (Association Gardoise pour les Intérêts de la Ruralité), le 26 mars, une journée entière de conférences débats très enrichissantes, au lycée Jacques Prévert, avec des spécialistes reconnus et de réputation nationale et internationale. Le sujet est d'autant plus important que la France fait partie des pays européens les plus utilisateurs de pesticides, dont les conséquences sur la santé peuvent être graves.

• **L'eau et sa pollution**, sa ressource au niveau du bassin versant du Gardon ont été abordés par Christel Chaabihi, chercheur en biologie moléculaire et Regis Nayrolles du SMAGE des Gardons. Le constat est inquiétant puisque l'on constate des traces de pesticides à des concen-

trations diverses dans la presque totalité des cours d'eau européens. Chaque pesticide pris séparément est souvent à dose infinitésimale, mais on note de plus en plus un effet « cocktail » : la toxicité s'élève avec les mélanges, ce qui pourrait amener à une révision des normes actuelles. Un suivi régulier de la qualité de l'eau est donc indispensable.

• Deux orateurs, se sont ensuite succédés pour mettre en lumière **les abeilles et leur mortalité** élevée. Un phénomène inquiétant et qui dépasse largement la production de miel. En effet, les abeilles sont indispensables à la pollinisation de toutes sortes de plantes. Leur disparition pourrait entraîner celle des fruits ou de légumes comme l'aubergine,...

• Le professeur Sultan, endocrinologue pédiatrique au CHU de Montpellier, et le Dr Chevallier, nutritionniste, ont expliqué les conséquences graves sur notre santé de notre **exposition aux pesticides**, et la façon de réagir face à ces différents dangers.

• La journée s'est terminée par la projection du film : « L'agriculture et



le bio : le paradoxe ».

... et il est important de les sensibiliser dès aujourd'hui...

Au niveau de la commune, la municipalité s'efforce aussi de sensibiliser les enfants à ces problèmes.

Les enfants ont été associés à la COP 21 par la plantation d'arbres dans les écoles.

Le pôle Environnement se mobilise également au niveau des jardins pédagogiques pour un apprentissage ludique de l'environnement, avec la création de petits jardins bio à proximité des classes.

... et de continuer à informer la population

De même, des informations régulières sont diffusées auprès des habitants, sur l'interdiction du brûlage, source importante de pollution atmosphérique (émission de particules fines et de produits cancérigènes, les furanes et la dioxine). Ceci nécessite une vision différente de nos pratiques habituelles mais est indispensable pour notre avenir et surtout celui des générations futures.

C'est une politique de longue haleine, difficile à mettre en œuvre au quotidien. Le service « Espaces verts » s'y emploie au mieux et avec constance.

Un effort collectif est nécessaire pour conserver la qualité de notre environnement et pour que notre commune soit et reste de plus en plus agréable à vivre.

ATTRIBUTION DES PREMIERS JARDINS FAMILIAUX

Initiés par la commune depuis plus d'un an, les jardins familiaux ont enfin vu le jour.

C'est grâce au travail conjoint du Pôle Social et du service Environnement que, le 30 mars 2016, à Cavalas, les premières parcelles des jardins familiaux ont été attribuées à trois jardiniers, membres de l'Association des jardins familiaux de Saint Christol lez Alès.

Cette association, créée début mars 2016, a pour objet de gérer l'attribution des parcelles et le bon fonctionnement du jardin, grâce à la mise en place d'un règlement intérieur, d'une charte et d'une convention avec la commune.

Le bureau de l'association des jardins familiaux de St Christol lez Alès



est composé de :
*Christian Pierredon (Président),
Philippe Bouali (Trésorier) et Arnaud Mondion (Secrétaire).*

Dans un avenir proche, d'autres parcelles seront mises à la disposition de l'association. Si vous êtes intéressés par une de ces futures parcelles, veuillez vous faire connaître en mairie auprès, de l'accueil général ou du secrétariat du Pôle Solidarités, au 04 66 60 74 04 ou 04 66 60 69 01. Nous vous tiendrons informés, lors

de prochaines publications, des actions diverses, organisées dans le cadre des jardins familiaux.



UNE LUTTE NÉCESSAIRE

Chaque année, lorsque l'hiver laisse sa place au printemps, deux fléaux nous menacent, contre lesquels il faut se prémunir : les moustiques et les chenilles processionnaires.

• Les moustiques

Nous avons déjà attiré l'attention de la population sur la nécessité de lutter contre les moustiques. Ceux-ci empoisonnent les nuits d'été et même les journées, notamment certaines espèces, comme *aedes albopictus*, ou moustique tigre qui est surtout agressif le soir. Il peut véhiculer des maladies graves comme la dengue ou le chikungunya. C'est, dès le stade larvaire, qu'il faut essayer de les éliminer, en supprimant les lieux de ponte : une simple flaque d'eau ou une soucoupe peuvent ser-

• **Les chenilles processionnaires**
L'autre fléau sont les chenilles processionnaires qui sortent de leur nid et deviennent un véritable danger pour les chiens et les chats, mais aussi pour les humains, car elles sont très urticantes.

NE PAS LES TOUCHER OU MANIPULER SANS PRECAUTIONS SOUS PEINE DE REACTIONS VIOLENTES

Il est indispensable de porter des gants, des lunettes et un masque, afin d'éviter tout contact avec la peau et les yeux.

- Supprimer les nids tissés, souvent très haut dans les pins, en coupant la branche sur laquelle ils se trouvent et les détruire.

- Utiliser un piège à phéromones contre les papillons de la chenille processionnaire.

- Piéger les chenilles quand elles descendent de l'arbre grâce à un piège écologique spécifique. Il se fixe autour de l'arbre infesté par les



chenilles et n'utilise aucun insecticide, mais agit seulement mécaniquement en piégeant les chenilles.

- Poser des nichoirs pour inciter les mésanges, prédateurs naturels des chenilles processionnaires, à s'installer : un couple de mésanges consomme jusqu'à 500 insectes par



LA SÉCURITÉ : UNE PRIORITÉ POUR LA COMMUNE

Soucieuse d'assurer au mieux la sécurité de la population, la municipalité poursuit ses efforts en ce sens.

Aménagement des endroits dangereux

L'élimination des points noirs est l'un des engagements de la municipalité qui poursuit un important programme de réfection et d'aménagement de la voirie dont voici quelques exemples :

- Après un essai d'implantation par des quilles en plastique et des marquages provisoires jaunes, le **carrefour du Clapier** (1) avec la route de Montèze est maintenant sécurisé par l'aménagement, en dur, de chicanes. Le nouveau dispositif facilite le croisement des véhicules, tout en ralentissant la circulation aux abords de ce croisement dangereux.
- Malgré plusieurs aménagements installés depuis quelque temps, le **carrefour de Montmoirac** (2) présentait toujours une dange-

rosité certaine. Une zone à 30km/h, avec coussins berlinois, en amont du carrefour, a été instaurée, accompagnée de chicanes pour ralentir la vitesse. De plus, le trottoir en direction du chemin de la Filature a été prolongé pour sécuriser les piétons.

- Répondant aux demandes qui avaient été faites lors des réunions de quartier, de nombreux « **coussins berlinois** » (3) ont été installés sur la commune, dans le but de ralentir une vitesse jugée excessive par les riverains. Ceci n'est, bien sûr, pas la panacée et de nombreux habitants se plaignent encore d'incivilités et du non-respect des règles élémentaires du code de la route, notamment en ce qui concerne la vitesse.
- Le **chemin du Rouret** (4), très fréquenté pour l'accès au centre aéré, a fait l'objet d'élargissements pour faciliter le croisement des véhicules.
- Des panneaux de signalisation ont été posés pour avertir du croisement à venir, notamment au carrefour de la route d'Anduze avec la route de Lézan, de la route de Montèze avec le chemin des Perdrix. Face à la ZAE de la Pyramide, un pan-

neau à diodes clignotantes annonce le giratoire, chemin de Cabot /route du Mas Rouge.

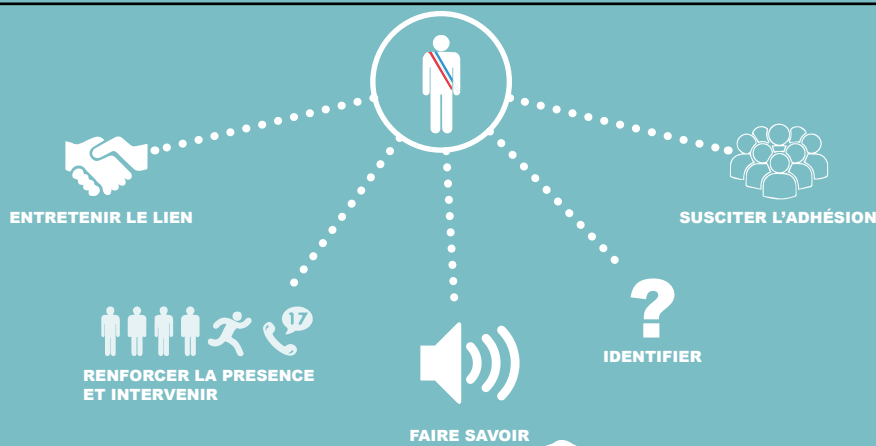
- Le stationnement anarchique le long de **l'avenue Jean Moulin**, particulièrement le samedi matin, obligeait les piétons à marcher sur la route de Montpellier, faute de place. Des barrières et des potelets ont été posés à cet endroit.

La sécurité c'est l'affaire de tous

En tant que premier magistrat de la commune, le maire est responsable de la sécurité sur sa commune, mais il doit s'appuyer pour cela, à la fois sur les services de police municipale et nationale, ainsi que sur la vigilance de chacun.

C'est pour cela qu'après avoir recensé l'activité de la police municipale sur ses missions prioritaires et initié un programme de vidéo protection qui devrait se concrétiser au courant de l'année, la municipalité a décidé de mettre en œuvre, sur la commune, le dispositif « Participation Citoyenne », visant à faciliter la prévention de la délinquance.





PARTICIPATION CITOYENNE

Proposé par l'Etat depuis 2011, le dispositif « Participation Citoyenne » consiste à faire participer les acteurs locaux de la sécurité, Police Municipale et Police Nationale, en y associant la population concernée, avec l'appui et sous le contrôle de l'Etat. **La sécurité, c'est en effet aussi l'affaire de tous !** A ce jour, environ 30 communes du Gard se sont engagées dans cette démarche.

Seul, le dispositif de « Participation Citoyenne » garantit le soutien des services de l'Etat qui signe un protocole avec la commune. Il ne doit pas être confondu avec une initiative, privée et payante, connue sous le nom de « Voisins Vigilants » (nom qui avait été initialement utilisé par l'Etat).

La connaissance par la population de son territoire permet en effet de développer un mode innovant de transmission d'informations utiles, réciproques, entre la population et les forces de l'ordre qui peuvent, ainsi, exercer leur mission plus efficacement. Il est important de souligner que ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action des forces de l'ordre.

Quel est son rôle ?

« Participation Citoyenne » fonctionne comme un réseau de proximité constitué d'une chaîne de vigilance, structurée autour d'habitants d'un même quartier.

Le dispositif s'appuie sur des habitants référents volontaires, choisis par le maire pour leur fiabilité et leur disponibilité. Ils sont des sentinelles attentives à la vie de leur quartier. Ils reçoivent une formation dispensée par la police nationale pour les familiariser à leur rôle et leur indiquer le but et les limites de leur action.

La mission des référents est de servir d'intermédiaire entre leur quartier et les forces de l'ordre, en relevant les faits anormaux, en signalant la présence de véhicules inhabituels, en veillant sur le domicile d'un voisin absent (avec son accord), en transmettant des conseils de prévention, ... Son rôle n'est en aucun cas de surveiller ses voisins, mais de leur porter assistance.

Dans les 29 communes du Gard qui ont déjà adhéré à cette démarche, les cambriolages ont baissé d'environ 20%.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Il s'agit d'un maillage fondé sur le principe de solidarité et animé par l'esprit civique. Ceux qui souhaitent participer à cette démarche peuvent se rapprocher de la Police Municipale qui leur donnera toutes les informations nécessaires.

Les référents volontaires devront passer un entretien de motivation et signer un protocole d'engagement visant à respecter le droit de chacun et les libertés individuelles, ainsi qu'une charte de bonne conduite. Ils recevront ensuite une formation spécifique.

Les personnes volontaires devront être sensibilisées à des actes et gestes élémentaires, comme ramasser le courrier des vacanciers, surveiller les logements inhabités, prendre des nouvelles des personnes isolés et vulnérables, signaler tout comportement ou fait suspect, acquérir le réflexe du signalement (aux autorités compétentes).

Des réunions périodiques seront organisées entre les référents, et les représentants des forces de l'ordre (PM + PN) et des services municipaux concernés. Inversement, les forces de l'ordre pourront alerter les référents sur des faits susceptibles de se commettre sur la commune.

Pour compléter le dispositif une signalétique particulière sera mise en place et des panneaux « Participation Citoyenne » seront installés sur la commune dès le début de l'opération.

Pour valider ce processus, une convention associant le Maire, le Préfet, le Procureur, la Police Nationale (représentée par le commissaire Pech et le commandant Vialat) a été établie. Une première réunion d'information a eu lieu en mairie le 17 février. D'autres actions de communication suivront.



UN JOYEUX DÉFILÉ

Plus de 280 enfants se sont inscrits pour le deuxième carnaval des enfants qui s'est déroulé le 26 février. Compte tenu du temps menaçant, le parcours a été modifié en dernière minute pour ne pas trop s'éloigner de la Maison Pour Tous et pouvoir abriter les enfants en cas d'averse.

Guidé par la musique entraînante de la Peña nersoise, un cortège coloré de princesses, clowns, pirates, Batman ou autres Spiderman a accompagné la mascotte Minnie, fort appréciée des enfants.

La place du Millénaire, puis la route du Mas Rouge et la rue des Marmousets ont ainsi été envahies de couleurs, de confettis, de musique, de rires et de cris d'enfants joyeux et de parents attendris.

Tout ce petit monde s'est ensuite retrouvé place du Millénaire pour voir brûler le mannequin réalisé par les enfants fréquentant l'accueil de loisirs et qui avaient imaginé cette année de faire Madame Carnaval. Après tout, il n'est jamais trop tôt pour apprendre l'égalité entre les sexes ! Ce bûcher, allumé par Monsieur le Maire et sous la haute surveillance de la police municipale, est

censé emporter dans les flammes tous les frimas, pluies, grisaille et chagrins de l'hiver.

Nous félicitons tous les enfants pour leur sagesse et leur entrain lors de cette manifestation et remercions les parents, les élus et les membres du CMJ qui ont aidé à les encadrer lors de ce carnaval qui s'est terminé, comme chaque fois par un bon goûter très attendu par les estomacs affamés.

Rendez-vous l'année prochaine début mars.





La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours depuis janvier 2016.

Elle est obligatoire pour les communes comme la nôtre qui ont un PLU antérieur à 2010.

La procédure devrait durer 1 an et demi. Elle est conduite par les cabinets CSMC pour la partie urbanistique et par O2terre pour les études environnementales, cabinets qui ont remporté l'appel d'offre.

Cette procédure aura essentiellement pour but d'adapter le PLU de Saint Christol lez Alès aux lois Grenelle de l'environnement et à la loi ALUR. Cette dernière supprime le COS et les superficies minimales des terrains. La loi ALUR d'avril 2014 souhaite aussi que les communes densifient au maximum les zones déjà construites avant d'en débloquent de nouvelles.

Et c'est in fine, en fonction du diagnostic urbanistique et environnemental, que la municipalité procédera à une ouverture de certaines parcelles à l'urbanisation, en tenant compte des besoins et des réseaux (Eau/Assainissement collectif/Electricité).

Monsieur le Maire a validé, lors du conseil municipal du mois de mars, le fait que l'opposition soit associée au comité de pilotage de cette révision du PLU.

Une réunion publique ayant pour but de présenter les modalités de la révision du PLU aura lieu le mardi 24 mai à 19h en mairie dans la salle des mariages.



NON A LA FERMETURE DE CLASSE

Les services de l'Education Nationale, en charge d'animer et de mettre en œuvre la politique éducative dans le département du Gard, ont fait part de leur intention de supprimer une classe de maternelle dans l'école Joliot Curie.

La municipalité et les parents se sont largement mobilisés pour obtenir le maintien de cette classe. En effet, la commune dispose aujourd'hui de 5 classes de maternelle pour 120 enfants inscrits, un nombre suffisant,

en principe, pour que la décision de fermeture soit revue. D'autres communes sont dans le même cas que Saint Christol, pour un nombre d'enfants équivalent.

Le combat n'est pas encore gagné et nous y consacrons tous nos efforts, afin de maintenir sur notre commune un service éducatif de qualité, avec des classes qui ne soient pas surchargées. Rendez-vous a été pris entre le maire Jean-Charles Bénézet et le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DA-SEN) pour plaider la cause de nos enfants.



UNE OCCASION DE RETROUVER DES AMIS

Le traditionnel repas des aînés, organisé chaque année par la municipalité s'est déroulé le samedi 20 février 2016, dans une ambiance joyeuse. Près de 400 de nos anciens se sont retrouvés pour partager cette agréable journée. La décoration de la salle, très réussie était l'œuvre conjointe des enfants des écoles Joliot Curie et Marignac qui avaient élaboré de petites décorations de table sur le temps péris-

colaire. Les pépinières Terme ont prêté gracieusement des plantes et Les Amis de Jean-Yves ont mis à disposition des tableaux. La municipalité les remercie tous pour leur contribution.

Le repas a été préparé, cette année par le traiteur BALDY de Saint Christol lez Alès. Nous remercions les 23 jeunes serveurs recrutés pour l'occasion et qui ont rempli leur tâche difficile avec efficacité et gentillesse. L'après-midi, les participants ont pu écouter un spectacle de grande qualité avec Alain Sebbah qui a imité avec talent quelques-unes des

chansons de Serge Lama. Mais la journée n'aurait pas été complète sans « l'orchestre octane » qui a entraîné allègrement le public dans de nombreuses danses. Pour cela nos anciens avaient toujours 20 ans.

La municipalité a également tenu à fêter les doyens présents ce jour-là. Le maire a remis une magnifique composition florale à Madame Malaval et la déléguée aux aînés, Sonia Hervas, un cadeau gourmand à Monsieur Georges Greffeuille.

Nous vous attendrons aussi nombreux pour l'an prochain.



VOYAGE AU BORD DE L'EAU

Le voyage des aînés se déroulera cette année en deux journées, les 18 mai et 8 juin à Villeneuve les Avignon. Le programme prévoit une visite de la Chartreuse et des jardins de l'abbaye.

Pour le repas, nos convives seront accueillis à la guinguette du Vieux Moulin et pourront ainsi profiter d'un moment au bord de l'eau au son de l'accordéon



Vacances Citoyennes

« VACANCES UTILES » LAISSENT LA PLACE À « VACANCES CITOYENNES »

En juillet 2016, le CMJ proposera aux jeunes de la Commune de 9 à 17 ans, de réaliser une vidéo autour d'un thème citoyen, basé sur les valeurs de la République. Cette action s'inscrit dans le cadre de la politique de la ville.

Cette activité sera l'occasion de découvrir les métiers de l'audiovisuel auprès d'un professionnel et de l'équipe d'animation dans une véritable dynamique de groupe. A l'issue de cette réalisation, les participants seront invités à des journées « Loisirs ».

Pour tout renseignement : s'adresser au Service « Jeunesse Vacances ».



DE NOUVEAUX ÉLUS AU CMJ

De novembre à janvier, conformément au nouveau règlement intérieur du CMJ, voté en 2015 par les jeunes élus, des élections ont eu lieu au sein des 3 établissements scolaires de la commune, afin d'intégrer des élèves de CM1 et de renouveler ceux de CM2. Ces élections ont permis de faire découvrir, à travers une mini-conférence, menée par la Déléguée à la Jeunesse et au CMJ, le fonctionnement du Conseil Municipal Jeunes, d'une mairie, mais aussi celui d'un bureau de vote. Cette démarche ci-

vique a suscité un vif intérêt participatif auprès de ces jeunes citoyens. Vous pouvez découvrir la vidéo de tous les candidats sur la chaîne YouTube de la commune : <https://youtu.be/b6w4k2oc9Pk>



Ecole Joliot Curie, élus CM2 : KHAY Jibril, FLEUROT Xavier, LUTZ Mélo-die, MATEO Clara



Ecole St Christophe, élus CM1 : FESQUET Elsa et WAGNER Guilhem
élus CM2 : SORTAIS Cassandra et MOLINES Télia



Ecole Marignac, élus CM1 : SIDI MOUSSA Eysan et FOURCOUAL Kiziah
élus CM2 : FENDRICH Tom et QUENOL Marion

C'EST LA CHANDELEUR !

Pour débiter les rencontres intergénérationnelles de l'année, le CMJ a souhaité partager un moment gourmand avec les personnes âgées de la maison de retraite « Les Cigales » en leur apportant des crêpes et des gâteaux pour la Chandeleur. Ce goûter fut fort apprécié après une animation autour des dictons, proverbes et fables, menée par Christine Grimaldi de l'équipe d'animation du centre hospitalier d'Alès.



POUR LE PLAISIR DES ENFANTS

Après la participation du CMJ en octobre dernier à la foire d'automne en partenariat avec l'association UCIA Saint Christol, le CMJ a participé à l'événement mené par l'association Les Amis du Serre d'Avène. Ils ont eu le plaisir de cacher les œufs, mais aussi de proposer aux enfants des ateliers des-sins et maquillage.

« DESSINE-MOILA GUERRE 1914-1918 ! »

En février 2015, le CMJ a répondu à l'appel à projet adressé par le Service Départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la Préfecture du Gard, concernant le Centenaire de la Première Guerre Mondiale, pour obtenir le Label « Centenaire » proposé par la Mission du Centenaire. Le CMJ a souhaité que ce projet puisse concerner toutes les personnes dési-

reuse de commémorer cette guerre mais aussi tous les Saint-Christolens.

- **La Mission du Centenaire :**

14 Mission 18
CENTENAIRE

Il s'agit d'un groupement d'intérêt public créé en 2012 par le Gouvernement dans la perspective de préparer et de mettre en œuvre le programme commémoratif du centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale.

La Mission du Centenaire a trois objectifs principaux : organiser de 2014 à 2018 les temps forts du programme commémoratif de la 1^{ère} Guerre Mondiale ; coordonner et accompagner l'ensemble des initiatives publiques et privées mises en œuvre en France ou par la France à l'étranger, dans le cadre du Centenaire ; informer le grand public sur les préparatifs du Centenaire et mettre en œuvre une politique de communication autour des principales manifestations dans le cadre de cet événement.



• Le Label « Centenaire » :

Afin d'accompagner l'ensemble des projets développés dans le cadre de la préparation du Centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale, la Mission du Centenaire a créé un label « Centenaire » officiel permettant de distinguer les projets les plus innovants et les plus structurants pour le territoire.

Le label permet aux projets retenus de figurer sur le programme national officiel des commémorations du Centenaire et d'être éligible à un financement de la part de la Mission du Centenaire. Il confère ainsi de nombreux avantages : visibilité nationale et internationale, notamment à travers sa mise en ligne sur l'agenda du Centenaire, gage de qualité garantissant au projet d'avoir été reconnu comme innovant, structurant et original parmi d'autres propositions.

• Description du projet :

- Titre du projet : « Dessine-moi la Guerre 1914-1918 ! »
- Typologie principale : illustrations de dessins en vue d'une publication
- Durée : de 2016 à 2018
- Descriptif court : autoédition d'un livre regroupant des illustrations (dessins, peintures...) de la Guerre 1914-1918, réalisés par les Saint-Christolens
- Résumé détaillé : créer et autoéditer un livre répertorié « beaux-arts » avec des œuvres artistiques créés par les Saint-Christolens. Des ateliers de travail réguliers seront mis en place (10 à 15 personnes) afin de permettre la réalisation d'une illustration. Le but étant, que chaque personne puisse exprimer sa vision réaliste de cette guerre à travers un dessin, moyen d'expression à la portée d'une majorité de personnes et de jeunes. Ce livre autoédité fera ainsi partie du patrimoine de notre commune.
- Encadrement spécifique : association des Anciens Combattants, conseillers / professeurs d'histoire, associations / professionnels en arts plastiques
- Calendrier prévisionnel : réunion publique en juin 2016 à la Maison

Pour Tous ; création des illustrations de 2016 jusqu'au 1^{er} trimestre 2018 ; autoédition au 2nd trimestre 2018 ; exposition des illustrations, présentation et vente du livre le 11 novembre 2018.

- Objectifs du projet : faire découvrir la Guerre 1914-1918 aux jeunes sans la présence des témoins tous disparus ; transmettre aux différentes générations l'intensité émotionnelle de cette guerre ; remémorer cette guerre afin de retrouver le moment d'unité que fut celle-ci ; raconter la souffrance et l'horreur de cette guerre à travers des regards et des ressentis différents et réalistes ; rappeler aux familles l'événement qui a bouleversé le quotidien de leurs aïeux, transformé leur mode de vie, et façonné le monde d'aujourd'hui ; porter un regard tourné vers l'avenir en ayant comme réflexion l'héritage moral et politique de cette guerre ; utiliser le passé pour éclairer l'avenir à travers la réconciliation historique et l'édification d'une Europe pacifique.

- Communication : site internet de la Mission du Centenaire ; presse locale ; radio locale ; journal Alès Agglomération ; bulletin municipal ; affiches et flyers ; réseaux sociaux ; emailing ; site internet de la Mairie.

DÉJÀ UN AN !

Samedi 9 avril, la municipalité, les agents municipaux, les jeunes et leurs parents se sont réunis à la **Maison Des Jeunes** pour célébrer ensemble le 1^{er} anniversaire de celle-ci. De nombreux jeunes avaient fait le déplacement pour participer aux activités proposées, mais aussi pour partager un moment de convivialité autour d'un goûter.



« C'est avec un grand plaisir et un sentiment de ferveur que nous avons fêté le 1^{er} anniversaire de la Maison Des Jeunes, symbole de

mixité sociale et culturelle. Ce projet d'espace jeune, qui nous tenait particulièrement à cœur, a pu être réalisé rapidement grâce au concours de nos agents et des autres élus de notre municipalité. La Maison des Jeunes est idéalement située, en cœur de ville, près du foyer, de la Maison Pour Tous, de la Médiathèque. Elle a pour vocation d'établir des liens et des échanges entre les jeunes de la commune quel que soit leur quartier résidentiel. Dans notre réflexion, ce projet a parfaitement intégré la maison de quartier de Cavalas, puisqu'elle demeure un site d'accueil et d'activités pour tous les jeunes lors des vacances scolaires. Avec ce 1^{er} anniversaire, je peux dire que la Maison Des jeunes est une pleine réussite grâce à l'investissement et la qualité de nos animateurs : Saïd, Karine, Hélène et Virginie. Le nombre de jeunes que nous avons au sein de cet espace de rencontres et de loisirs est en



constante progression. L'implication de ces jeunes nous démontre, qu'à Saint Christol Lez Alès, nous savons les écouter, favoriser leur épanouissement, les accompagner dans leur vie collective et citoyenne, et dans la mesure du possible de concrétiser leurs idées et leurs souhaits. A ce titre, nous tenons à remercier tous ces jeunes et leurs parents qui nous font confiance. »



POUR LES JEUNES QUI SOUHAITENT PARTICIPER :

- Des dépliants sont disponibles à l'accueil de la Mairie, à la MDJ, au Foyer, à la Maison Pour Tous et la Maison de quartier de Cavalas.
- Les informations sont sur le site de la Mairie.
- Pour participer aux activités extérieures proposées par l'équipe d'animation, il est nécessaire de s'inscrire au préalable à la sortie.
- L'accès à la MDJ est gratuit, ainsi que la participation aux activités.

AGENDA :

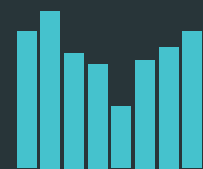
Le Conseil Municipal Jeunes invite tous les jeunes de la commune à commémorer le 8 mai 1945. Rassemblement devant la mairie à 10h45.



SORTEZ LES CHAPEAUX ET LES BOTTES !

Un peu plus de 120 jeunes âgés de 9 à 16 ans se sont déplacés à la soirée dansante du CMJ organisée le vendredi 19 février sur le thème du Western (Wild Wild West). Nombre d'entre eux avaient sorti les chapeaux, les bottes, et les chemises à carreaux !





UN BUDGET 2016 RAISONNABLE

UN CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL TENDU

La situation politique aux frontières de l'Union européenne n'est pas stable. Celle-ci est confrontée à une situation complexe. La place de la France se joue également sur ses engagements de maintien de la paix et de défense globale pour préserver ses intérêts, notamment contre le terrorisme international.

Le budget de l'Etat (Loi de Finances) est toujours sous contraintes. Le déficit public est prévu à 3,8% du PIB pour 2015 et à 3,3% pour 2016. Le Gouvernement maintient l'objectif d'un déficit public inférieur à 3% du PIB en 2017. La dette publique est estimée à 96,3% pour 2015 et à 96,5% en 2016.

Le chômage s'établit en France à 10,3% selon la définition du Bureau International du Travail. Ce taux est de 14,1% en Languedoc Roussillon. Le rôle des collectivités locales dans l'économie n'est pas neutre.

UNE CROISSANCE TIMIDE

Selon les dernières prévisions du FMI, la croissance devrait se consolider à l'échelle mondiale, européenne et française en 2016.

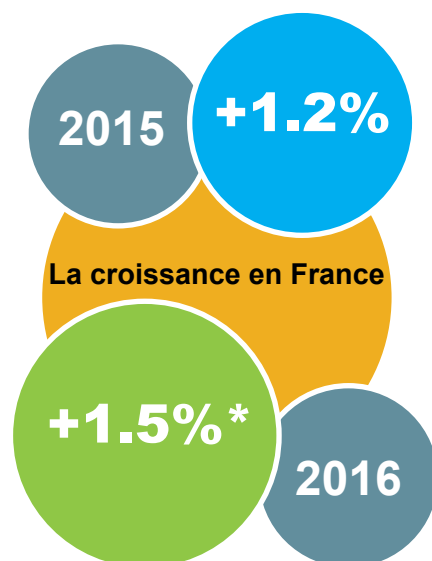
En France, la reprise reste faible, avec une croissance parmi les plus faibles de l'Union Européenne estimée à 1,2% pour 2015 et à 1,5% pour 2016. Mais la baisse des prix du pétrole, la dépréciation de l'euro et les taux d'intérêt bas doivent permettre, selon les hypothèses du Gouvernement, d'améliorer la consommation et les exportations, et donc de relancer les investissements des entreprises. Les taux des marchés financiers devraient rester bas en 2016.

POUR LES COMMUNES DES DOTATIONS EN BAISSÉ

Dotations de l'Etat toujours plus réduites

Compte tenu de la nouvelle orientation budgétaire qui vise à réduire le déficit excessif de l'Etat, les dotations des collectivités ont très fortement baissé. Les collectivités ont supporté 20 à 25% de l'effort de réduction budgétaire dès 2015.

Il convient aussi de distinguer le plan de réduction des finances publiques qui implique une baisse de la DGF (Dotation Générale de Fonctionnement) et la réforme initialement annoncée de cette même DGF. Le Gouvernement a annoncé le report de cette réforme au 1^{er} janvier 2017 dans l'attente de la nouvelle carte intercommunale. Toutefois, malgré la mobilisation des élus locaux, la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) va se poursuivre selon le calendrier défini en 2014. Les collectivités territoriales sont donc fortement associées à l'effort de réduction du déficit public. Les collectivités peinent à trouver des subventions de l'Etat.



* prévisions du Gouvernement

DES RETOMBÉES CONTRASTÉES LIÉES À UNE INTERCOMMUNALITÉ ÉLARGIE

En positif, les récents transferts de compétences à la communauté d'agglomération ont permis de limiter les baisses et, sans ces transferts, la note aurait été plus rude. Néanmoins l'ensemble des compétences restant « partagées » pèsent toujours sur le budget communal. Il ne faut pas oublier que dans le cas de compétences partagées, la commune garde son pouvoir de décision, mais doit donner les fonds nécessaires à la réalisation des projets à l'agglo qui se charge des règlements.

En négatif, l'agrandissement à 73 communes décidé par le préfet, malgré le vote défavorable de 47 communes sur 50, va impacter fortement la dynamique actuelle et ce, dès 2016. En effet, de par la loi, toutes les communes d'une même agglo doivent payer une contribution identique : il va donc falloir rapprocher les taux des nouvelles communautés qui devraient fusionner avec Alès Agglo.

La fusion va, malheureusement, entraîner une augmentation des impôts pour tous les contribuables d'Alès Agglomération. Cette augmentation concerne la part Agglo et non la part communale qui, elle, reste inchangée et dépend toujours du conseil municipal.

Le produit fiscal supplémentaire provenant de cette hausse (soit 2 118 272 €) ne servira malheureusement pas à financer de nouveaux investissements, mais sera absorbé pour compenser la baisse de fiscalité des Communautés de communes «Vivre en Cévennes», «Hautes Cévennes» et «Pays Grand Combien» dans la nouvelle agglomération.

Pour éviter de faire trop peser sur les contribuables de l'agglo l'effort fiscal nécessité par la fusion, une politique de transfert de fiscalité a été mise au point. Après chiffrage de divers scénarios, il a été décidé de faire évoluer le taux du Foncier Bâti (TFB), sur lequel il est le plus facile d'intervenir. Les différents taux des communes membres ainsi que l'impact sur le futur Taux Moyen Pondéré ont été pris en compte pour aboutir à la solution qui a paru la plus performante : le transfert de 6 points de fiscalité à Alès Aggloméra-

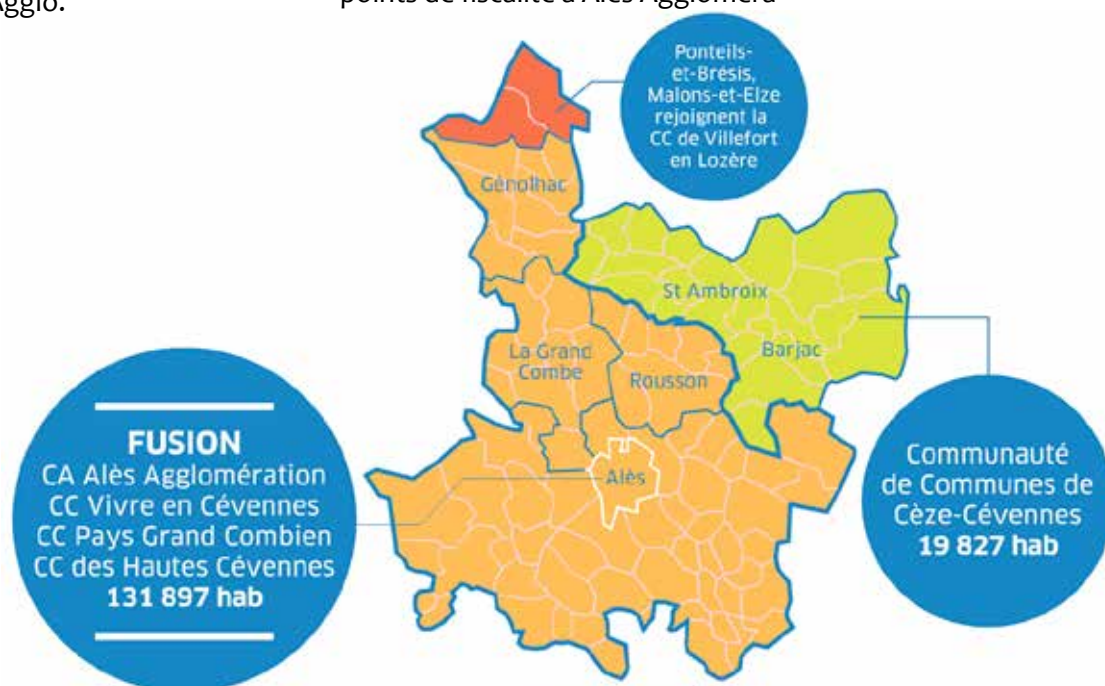
tion pour le porter à 6,30% dès 2016. Mais, pour le contribuable saint christolen, l'opération sera neutre **en ce qui concerne le Foncier Bâti : le taux de l'agglo augmente certes de 6 points, mais parallèlement la commune baisse son taux sur le Foncier Bâti du même montant .**

Ce transfert entre l' Agglo et la commune de St Christol va permettre d'éviter un prélèvement d'imposition supplémentaire pour les contribuables de St Christol d'environ 78 000€.

En revanche aucun mécanisme ne peut être mis en place en 2016 pour atténuer l'augmentation au niveau de la part Agglo de la Taxe Habitation (10,77% à 11,55%) et du Foncier non Bâti (6,53% à 8,86%) au 1er janvier 2017. Nous le regrettons mais nous n'abdiquons pas et continuerons de travailler pour trouver des solutions.

Rappelons enfin que, sur le volet de la fiscalité, interviennent plusieurs acteurs : commune, agglomération et département. Si l'agglomération dialogue avec la commune pour atténuer cette hausse, le département a, lui, voté un budget en hausse de 10% sur le foncier bâti.

Seule la commune a décidé de ne pas augmenter ses impôts.



FONCTIONNEMENT, UN IMPORTANT EFFORT DE MAÎTRISE DES DÉPENSES

Charges générales

Le vaste plan de réduction des coûts commencé en 2015 a été poursuivi en 2016, amenant une baisse d'environ 3% des dépenses générales dont le montant total s'élève à environ 1,2 millions €.

Charges de Personnel

Ces charges atteignent 2,6 millions € en 2016. Il s'y ajoute le personnel transféré à la communauté d'agglo pour un montant d'environ 700 000€.

Il convient de noter que les charges versées sur les salaires, la médecine professionnelle, la formation des agents, les reconstitutions de carrière dues à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL), ne sont pas maîtrisables par la collectivité. Le «Glissement Vieillesse Technicité» (GVT) augmente en moyenne de +3,5 à +4,5% par an. Cela donne une augmentation inéluctable de 5 à 6% par an.

Le non remplacement d'un départ en retraite, la recherche d'une meilleure organisation du travail et un recours limité à des vacataires extérieurs a permis d'atténuer cette augmentation.

Charges gestion courantes

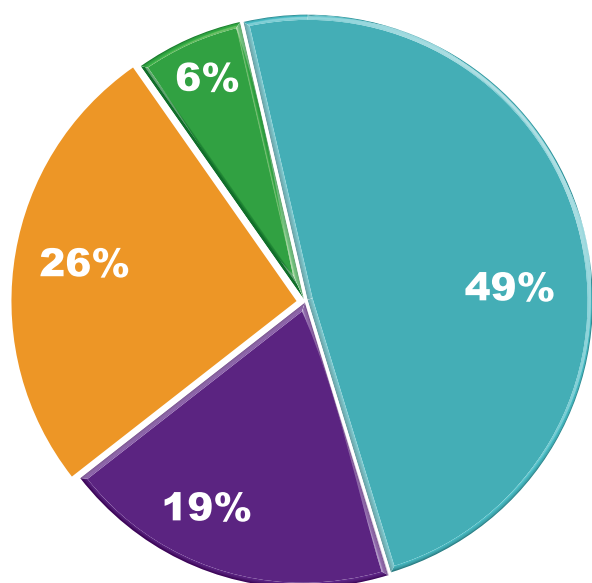
Nous tenons à souligner le dynamisme de la vie associative de notre ville et son rôle essentiel en ces temps de difficultés économiques et sociales.

Nous maintiendrons notre aide en faveur des associations à hauteur de 90% de l'enveloppe 2015. Après consultation des Offices, il a été décidé de leur verser la même subvention que l'an dernier, la baisse portera seulement sur la suppression de la dotation « transport ».

Nous continuerons également à accompagner le CCAS par le biais d'une subvention de fonctionnement. Celle-ci a été ajustée à l'issue du résultat 2015 et se situe aux alentours de 65 000€. Le total de ces charges est de 460 000€ en 2016.

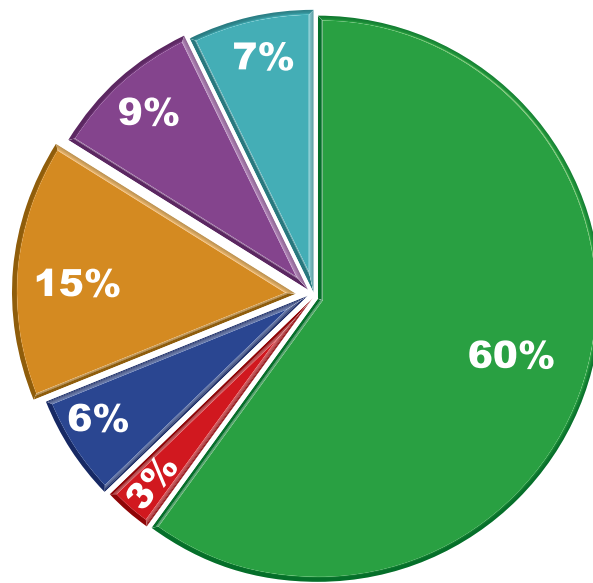
-- -- FONCTIONNEMENT -- --

RECETTES
5 793 275,56€



■ Report 2015
■ Fiscalité
■ Dotations
■ Commune

DEPENSES
5 793 275,56€



■ Ressources Humaines
■ Finances
■ Report investissement
■ Général
■ Service technique
■ Education

Allocation de Compensation (AGGLO)

Après une année 2015 de transition, avec notamment le transfert de la compétence Education, le budget Agglo 2016 été ajusté sur le réalisé 2015. De plus, le retour du contingent incendie, dans le budget Agglo transfère environ 150 000€ du budget commune au budget Agglo. On pourra noter que c'est le préfet qui avait supprimé la prise en compte du contingent Incendie sur le Budget Agglo alors que maintenant la Loi NOTRe impose aux agglos de prendre en compte cette compétence.

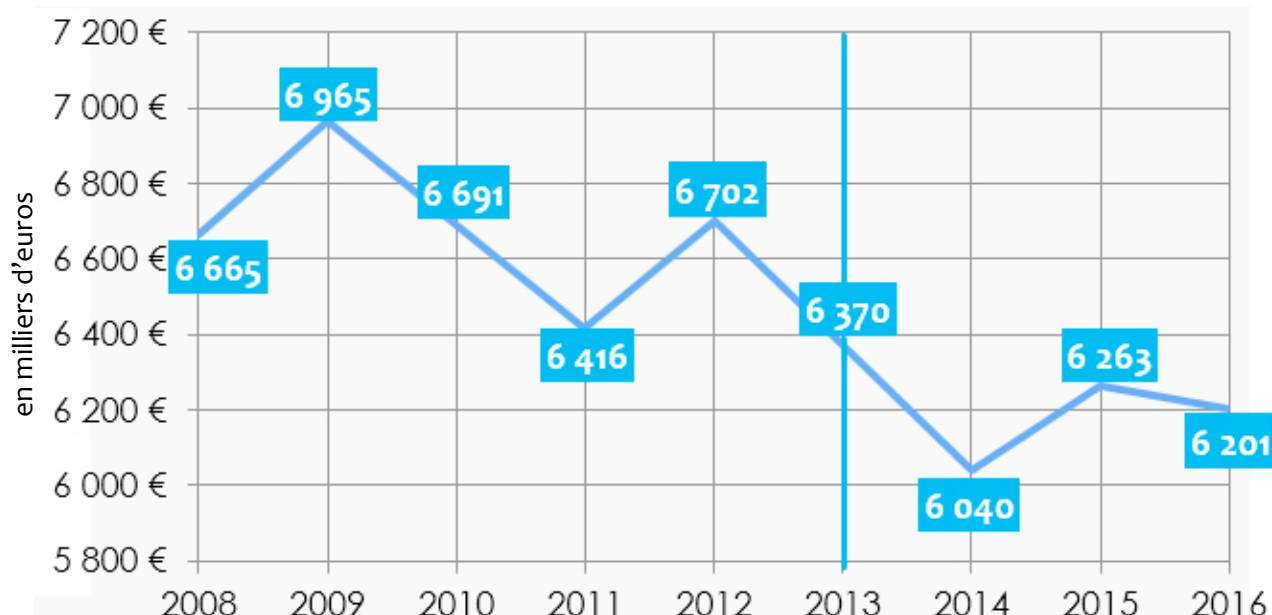
Au niveau investissement, la livraison du centre de loisirs en 2015 a pesé sur l'allocation 2015 et va continuer sur 2016. Il est à noter que l'ensemble des investissements pour la commune du budget Agglo et les emprunts associés remontent dans le budget de la commune via cette allocation de compensation.

Enfin le transfert de fiscalité énoncé plus haut est pris en compte via cette allocation. Le montant de l'allocation de compensation est estimé à environ 800 000 € pour 2016.

Charges d'Intérêts d'emprunts

Aucun emprunt n'a été contracté en 2013 et 2014. En 2015 le montant initial prévu de 800 000€ a pu être ramené finalement à 550 000€. Ce prêt, signé en 2015, a été débloqué début 2016, afin que la première annuité soit payée seulement en 2017, année où se clôturent deux anciens crédits. Les charges d'intérêts seront par conséquent constantes, de l'ordre de 237 000 € avec un remboursement de capital de 342 000 d'euros.

État de la dette au 31/12



PRESENTATION DU BUDGET

Une réunion publique aura lieu

le mercredi 11 mai 2016
à 19h

Mairie
Salle des Mariages

MAINTIEN DES INVESTISSEMENTS

Malgré un solde positif en fonctionnement de plus de 350 000€ transféré à l'investissement et en l'absence de visibilité des montants définitifs concernant les subventions et les dotations de l'État, un emprunt d'équilibre de 265 000 € est inséré dans le budget primitif. Ce choix va permettre à la commune de continuer à investir et donc de contribuer à l'économie locale. Le montant

définitif de l'emprunt sera ajusté au cours de l'année, le but étant de le réduire au plus bas, voire à néant.

Principaux investissements 2016 :

- **Scolaire et périscolaire**
La chaufferie de Joliot Curie sera remplacée et opérationnelle dès la prochaine saison de chauffe. Différents mobiliers de la cantine Joliot Curie seront changés et des aménagements seront réalisés pour permettre l'accès de l'école aux personnes à mobilité réduite (PMR).

- **Sécurité**

L'installation de la Vidéo-protection devrait être effective courant 2016. L'alarme incendie de la Maison Pour Tous sera remplacée par une installation aux normes actuelles.

Un important programme pour aménager la voirie sera poursuivi et concernera en particulier : l'aménagement de trottoirs Ancien chemin Sommières, la bordure Chemin de Cabot, l'aménagement définitif d'écluses Route de Montèze et la pose de ralentisseurs - Route du Mas rouge, Chemin du Valat,... pour ralentir la vitesse excessive.

- **Amélioration du cadre de vie**

Différents aménagements sont prévus pour les accès PMR à la maison Sorbieres, sur l'esplanade,... La réfection du Chemin du Rouret pour permettre une meilleure circulation vers le stade et le centre de loisirs dont les aménagements extérieurs sont en phase de finition. D'autres rénovations sont prévues, comme la toiture du presbytère. Des «Jardins Pédagogiques» seront installés à proximité de l'école Marignac,...

- **Développement durable**

Afin de réduire les coûts et de poursuivre une démarche vers un déve-

loppement durable, des études sont en cours, en vue de la location/ installation de panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments publics. Une borne de recharge pour les véhicules électriques sera installée au cours de l'année.

Dans le même esprit, la commune envisage le remplacement des ampoules de l'éclairage public par des LED ayant une moindre consommation.

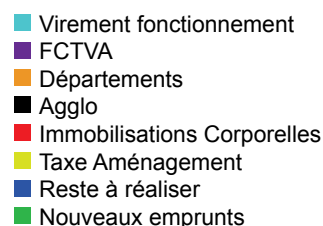
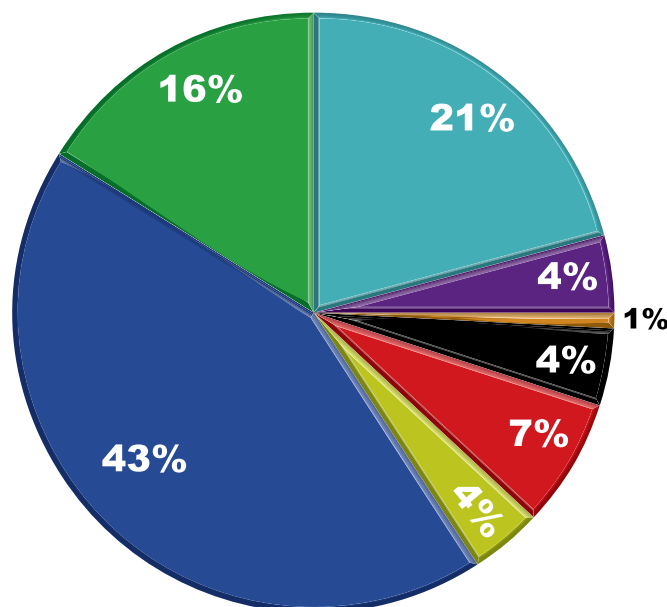
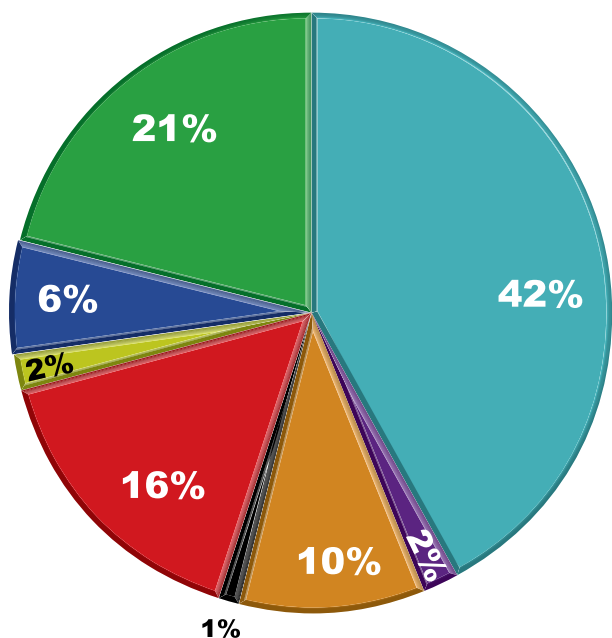
- **Sport**

Les travaux du nouveau vestiaire du Rouret seront lancés.

INVESTISSEMENTS

DEPENSES
1 659 221,85€

RECETTES
1 659 221,85€



F.C ST CHRISTOL 30 ANS CELA SE FÊTE !

C'est le 30 avril prochain que le F.C ST CHRISTOL fêtera ses 30 ans d'existence.

La création du club remonte au 11 février 1986, à l'issue d'une réunion entre copains au bar des jeunes. Le F.C ST CHRISTOL, dont le siège sera au Bar des jeunes, est né et la mascotte du club sera une énorme peluche représentant un superbe Panda. La toute nouvelle équipe est dirigée entre autres par Manu Brito, Frank Monier, Gilles Pratlong. Elle aura très vite comme Président d'honneur Lélo Panfallo, puis Mario Tomasi prendra ensuite le relai de la présidence.

Dès ses débuts, l'équipe devient championne en 4^{ème} division, et parvient en 3^{ème} division en 88-89. La saison suivante le club monte une équipe réserve en 4^{ème} série. Avec une équipe dirigeante dynamique,



la saison 90-91 est le départ d'une équipe Foot-Détente en F.S.G.T qui évolue le lundi. En 1991 le club a enfin un siège digne de ce nom dans une salle à côté des vestiaires au stade Gilbert SABATIER.

Saison 91-92 engagement d'une équipe en championnat Alès-Ville. 1992 l'équipe est championne en promotion 2^{ème} division. Durant ces années des équipes de jeunes seront également créées, et le club comptera jusqu'à 110 licenciés.

Depuis 2001, une nouvelle équipe, avec son Président «DOUDOU», œuvre pour continuer à faire vivre le club. Doudou continuera d'honorer le F.C puisqu'il sera 5 fois champion



Alès-Ville et 4 fois vainqueur de la coupe Alès-Ville en réalisant 2 fois le doublé.

C'est donc le 30 avril, pour célébrer les 30 ans du club, que nous avons accueilli tous les anciens du club, leurs familles et leurs amis, afin de fêter cet événement dans la joie et la bonne humeur. Au programme, match à 15 h 30 au stade Gilbert SABATIER, 18 h 30 apéritif à la Maison pour Tous, suivi d'un repas et d'une soirée dansante. Le comité directeur organisateur de la manifestation est conscient que malgré de nombreuses réunions de préparation, des oublis ont pu être faits.

VACANCES LOISIRS DÉCOUVERTES NOUVELLE FORMULE

La nouvelle formule des journées de vacances (VLD) a rencontré un excellent succès, comme en témoignent les fiches d'appréciation qui ne font remonter que de bonnes impressions. En effet une réflexion a été menée avec le service Jeunesse et Sport, de manière à redonner un nouveau souffle aux activités proposées à nos jeunes saint christolens pour les petites vacances et pour celles de juillet.

Désormais les activités ne se font plus à l'heure mais sur la journée entière avec un repas et un goûter tiré du sac.



Les lundis, il est prévu de passer toute la journée à l'extérieur, avec visite et animation. Par exemple, lors des dernières vacances de février, les sorties ont eu lieu à l'aquarium de port Camargue et à la ferme aux crocodiles.

Les jeudis, des animations avec nos associations locales ou extérieures seront proposées.

Pour ces vacances, il y aura aussi un atelier scientifique avec la construction d'une fusée à eau que l'on fera ensuite évoluer sur le stade.

L'ASCL VA SOUFFLER SES 40 BOUGIES.

L'Association Sport Culture Loisirs de Saint-Christol-Lez Alès a été créée en 1976, pour favoriser l'émergence de pratiques sportives et culturelles et, ainsi, donner de la vie à un fabuleux outil de développement qui allait ouvrir ses portes en 1977, le Centre Socio-Culturel « Jean GUIMIER ». Le premier président en fut le regretté Clément Roux.

Depuis, cette association omnisport qui compte aujourd'hui 5 sections (Tennis de table, Basket-ball, Volley-ball, Gymnastique d'entretien, Belote) et plus de 500 adhérents, n'a cessé de développer des activités variées, dans un cadre de compétitions, mais aussi de loisirs, avec la volonté d'en faciliter l'accès au plus grand nombre. En portant des valeurs de Solidarité, de Fraternité, elle a permis de tisser des liens entre

plusieurs générations d'adhérents qui s'inscrivent dans une histoire humaine riche et passionnante.

C'est pour marquer dignement cette longue tranche de vie passée à animer le tissu associatif local que ses dirigeants ont décidé d'organiser, le **samedi 4 juin 2016**, une grande fête à laquelle sont conviés toutes celles et ceux qui se sentent part de cette histoire.

Cinq grands principes vont orienter le programme de cette fête anniversaire : susciter la participation du plus grand nombre, rendre possible un engagement à la carte, privilégier la rencontre en proposant un seul lieu d'activités, créer de vraies conditions de convivialité, et enfin, donner au rendez-vous un caractère sportif, culturel et festif.

A partir de 10 heures donc, dans le magnifique parc du ROURET débiteront les premières animations : tournoi de football et randonnée pédestre. A midi, l'apéritif offert par l'ASCL précédera un repas partagé

(chacun apportera un plat préparé par ses soins). L'après-midi, à partir de 14h30, les participants pourront choisir de se lancer dans un rallye qui les amènera à parcourir les 10 hectares du parc pour se rendre d'un site à l'autre et répondre à des questions. Pendant ce temps les passionnés de pétanque et de belote seront invités à d'amicales joutes sous de frais ombrages. Et, pour prolonger l'opportunité de se rencontrer offerte aux adhérents (du présent et du passé), à leurs familles et amis(es), nous nous retrouverons dans les locaux du centre sportif à partir de 20 heures autour d'un repas dansant.

Si vous êtes intéressés(es) pour participer à cette rencontre qui marquera les 40 ans de l'ASCL, vous pouvez vous rapprocher des responsables des différentes sections (ou appeler au 06 83 28 27 71) pour vous y inscrire.



LES NOUVEAUX VESTIAIRES EN BONNE VOIE

Voici le dernier projet des vestiaires du Rouret, correspondant aux normes FFF. Il a été présenté au club local afin de finaliser les derniers points, avec le cabinet d'architecte Carboni qui travaille à la mise au point définitive.

Après l'étude de sol et de la topographie, nous pourrons enfin déposer le permis de construire. Nous restons en contact avec le club local tout au long des opérations.

DATES À RETENIR :

- 15 mai :

Festival des Vieilles Savate au foyer sportif et à la Maison Pour Tous.

- 21 mai :

Tournoi Jean Claude Delcros
FC Foot au Stade des Pensions

- 4 juin :

40 ans de l'ASCL au Rouret,
Stade du Rouret et au Foyer.

- 5 juin :

Tournoi de volley 3x3
Stade des Pensions

- 10 septembre :

Fête du Sport

Pour plus de renseignements,
merci de prendre contact avec
les associations

FESTIVITÉS ET COMMÉMORATIONS

Ce début de l'année 2016 a été marquée par des événements tragiques qui ne peuvent que nous conforter dans l'idée de rassembler et d'œuvrer pour le bien vivre ensemble. Tout est symbole d'unité et nos commémorations ont un double sens : devoir de mémoire, certes, mais aussi et surtout l'occasion de s'approprier notre histoire.

Dans ce registre, notre commune a célébré le 54^{ème} anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie le 19 mars.

En avril nous marquerons la journée de la déportation, le dimanche 24 avril 2016, en mettant à l'honneur le Chant des Marais, dit Chant des déportés.

Nous organiserons la Commémoration du 8 mai avec la participation d'un piquet d'honneur et du Conseil Municipal Jeunes.

Il est à noter qu'après les terribles attentats de 2015 qui ont frappé au cœur notre communauté nationale, les Français ont montré un profond attachement aux valeurs et symboles de la République dont l'hymne national est un élément clé. Aussi à l'occasion des 180 ans de la mort de Rouget de Lisle en 1836, il a été déclaré « 2016, année de la Marseillaise ». Notre commune participera à cet hommage et nous ne manquerons pas de vous faire part de cette



cérémonie.

En ce moment, les animations de l'été 2016 sont en préparation. On peut déjà citer les fêtes du 14 juillet qui débiteront le mercredi 13 juillet par les feux d'artifice et seront clôturées par le traditionnel corso le dimanche 17 juillet 2016.

Le Grand Prix de la Chanson (vendredi 5 août) et la fête de notre Commune du 21 août sont aussi au programme. Ces animations seront détaillées dans notre prochain bulletin du mois de juillet.



LA MARSEILLAISE

Le 20 avril 1792, l'assemblée législative vote la guerre contre François II d'Autriche. La Patrie est déclarée en danger. Dans ce contexte, le maire de Strasbourg réunit un certain nombre de volontaires dont le capitaine du Génie Claude-Joseph Rouget de Lisle à qui il demande de composer un chant de guerre destiné à entraîner les jeunes recrues.

Initialement intitulé « Chant de guerre pour l'armée du Rhin », ce chant est adopté par les recrues en provenance de Marseille qui le chantent à leur arrivée à Paris. Sous le nom de « La Marseillaise », cet hymne deviendra symbole de liberté et accompagnera les révolutions de 1830 et 1848.

Avec notre drapeau tricolore et la devise de la République « Liberté, Égalité, Fraternité », la Marseillaise forme une trilogie, part intégrante de notre identité française.

Autrefois, connaître « La Marseillaise » faisait partie du programme du certificat d'études pour les petits écoliers français.

Depuis les tragiques événements qui ont récemment ensanglanté notre pays, La Marseillaise est de nouveau remise à l'honneur et entonnée avec ferveur en France, mais aussi à l'étranger, comme en témoigne l'émouvante solidarité manifestée par les 80 000 spectateurs du match de foot à Wembley en Angleterre.

2016 marque le 180^{ème} anniversaire de « La Marseillaise » en tant qu'hymne national.

Soyons fiers de notre identité et proclamons notre attachement à nos valeurs de liberté et de fraternité en joignant nos voix lors des commémorations.



La Marseillaise compte pas moins de 15 couplets. Certains ont été supprimés en raison de leur caractère religieux ou trop violent. Aujourd'hui, on ne chante plus guère que le premier couplet, lors des cérémonies.

Premier couplet

Allons enfants de la Patrie,
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé,
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans vos bras
Égorger vos fils, vos compagnes !

Refrain :

Aux armes, citoyens,
Formez vos bataillons,
Marchons, marchons !
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons !

Couplet 2

Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés ?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés ?
Français, pour nous, ah ! quel outrage !
Quels transports il doit exciter !
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage !

Couplet 3

Quoi ! des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers !
Quoi ! ces phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers !
Grand Dieu ! par des mains enchaînées
Nos fronts sous le joug se ploieraient
De vils despotes deviendraient
Les maîtres de nos destinées !

Couplet 4

Tremblez, tyrans et vous perfides
L'opprobre de tous les partis,
Tremblez ! vos projets parricides
Vont enfin recevoir leur prix !
Tout est soldat pour vous combattre,
S'ils tombent, nos jeunes héros,
La terre en produit de nouveaux,
Contre vous tout prêts à se battre !

Couplet 5

Français, en guerriers magnanimes,
Portez ou retenez vos coups !
Épargnez ces tristes victimes,
À regret s'armant contre nous.
Mais ces despotes sanguinaires,
Mais ces complices de Bouillé,
Tous ces tigres qui, sans pitié,
Déchirent le sein de leur mère !

Couplet 6

Amour sacré de la Patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs
Liberté, Liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs !
Sous nos drapeaux que la victoire
Accoure à tes mâles accents,
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire !

Couplet 7

(dit « couplet des enfants »)
Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus,
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre

HOMMAGE À SHAKESPEARE

La dernière édition de «La Vie est un cinéma» qui a eu lieu du 22 au 27 février a été particulièrement riche, puisqu'elle rendait hommage à William Shakespeare, mort il y a 400 ans. Poète, dramaturge, écrivain, Shakespeare est l'un des auteurs les plus joués au monde.

A cette occasion, une sélection de magnifiques costumes d'époque, ainsi qu'un large fond documentaire de ses œuvres ont été exposés à la médiathèque.

La semaine a été articulée autour de 3 grands temps forts :



- Une conférence jubilatoire sur les insultes au temps de Shakespeare avec Nathalie Vienne-Guerin, professeur dans le domaine des études shakespeariennes et de la Renaissance anglaise à l'Université Paul-Valéry de Montpellier. Spécialiste de l'injure et de la mauvaise langue dans le théâtre shakespearien, elle a su faire partager sa passion et montrer l'inventivité et la puissance évocatrice de l'auteur qui réussit des images fortes par l'association des mots. En bon professeur, elle a su entraîner les spectateurs à

inventer leurs propres insultes ou à lancer des injures en anglais, ce qu'ils ont fait avec plus ou moins de succès.

- Une pièce de théâtre avec



«Hamlet en 30 minutes», qui a rencontré un vif succès au festival d'Avignon et a été représentée plus de 400 fois depuis 2008. Les quatre comédiens de la Compagnie Bruitquicourt, s'amuse avec l'œuvre culte de William Shakespeare, tout en préservant l'essence de la pièce et quelques tirades incontournables. Un peu déroutant de prime abord, c'est une pure pépite loufoque qui réinvente le théâtre dans le théâtre et fait surgir de ce drame une comédie hilarante et déjantée où les spectateurs ont été mis à contribution.

- En finale, la projection de deux excellents films « Shakespeare in Love » et le «Marchand de Venise », avec un entracte gustatif offert par le Petit Marché d'Auvergne. Le premier film parle de la création artistique sur fond d'histoire d'amour dans le Londres d'Elisabeth 1^{ère} et le second qui se déroule dans la Venise du XV^{ème} siècle, «Le Marchand de Venise», traite de sujets d'une brûlante actualité comme l'antisémitisme et l'intégration. Une semaine variée, qui a ravi des spectateurs toujours plus nombreux d'édition en édition..



UN PEU DE POÉSIE DANS UN MONDE DE BRUTES

A l'occasion de la 18^{ème} édition du Printemps des poètes, la médiathèque a accueilli Gérard Pitiot pour un concert le vendredi 18 mars sur le thème, « cent ans de poésie ».

C'est en croisant la poésie d'Eluard dans son parcours d'auteur-compositeur-interprète que Gérard Pitiot s'engage dans une voie qui lui correspond bien : la mise en chanson de poèmes, Desnos, Aimé Césaire, Senghor, Vénus Koury-Gatha, Depestore et d'autres fines plumes de la francophonie, dont la poésie était merveilleusement mise en valeur par l'excellent pianiste, Michel Kanuty, petit-neveu d'Aimé Césaire.





«QUAND J'ÉTAIS CHARLES»

Après le franc succès de l'année dernière, nous avons souhaité, cette année encore, prolonger notre partenariat avec la scène nationale du Cratère, en présentant un spectacle de leur programmation à la Maison Pour Tous, mercredi 13 avril. « Quand j'étais Charles » est un monologue en forme d'hommage aux chansons d'Aznavor qui crient que l'oubli n'est pas donné à tout le monde et que les blessures produisent aussi de la lumière. Saluons la performance d'un magnifique acteur, Vincent Garanger qui a su, avec délicatesse, nous faire passer du rire le plus puissant aux émotions les plus graves.

SALON DE PEINTURE

Pour sa 20^{ème} édition, le traditionnel salon de peinture et de sculpture fut dédié à la mémoire d'un enfant du pays, Claude JURQUET en présence de sa maman.

Du 6 au 7 février, ce sont plus d'une trentaine d'exposants qui ont pris place dans la Maison Pour Tous, pour le plus grand plaisir des amateurs.



EXPOSITION LA TERRE EST MA COULEUR

Pour apprendre aux enfants à aimer et respecter toutes nos différences, nous avons installé à la médiathèque cette exposition qui lutte contre le racisme et se veut documentaire pour aider les enfants à prendre conscience que l'autre n'est pas différent de lui. Chaque affiche richement illustrée interpelle les enfants et les encourage à exprimer leurs sentiments et leurs opinions.



PAGES OUVERTES AUX ENFANTS

Du 6 au 9 avril 2016, de nombreux enfants ont arpenté les salles de la Maison Pour Tous, le temps d'une semaine littéraire placée, cette année, sous le signe des « Jardins extraordinaires ». Au programme : spectacles, expositions, jeux, rencontres avec les auteurs, contes, ainsi que l'exploration de jardins originaux et merveilleux au sein de la Maison Pour Tous et de la médiathèque grâce à la créativité de toutes les fées de la médiathèque.



Pour Saint Christol – LA GAUCHE RASSEMBLÉE

Clarté et Démocratie - Agir Ensemble

LES SECRETS DE LA MUNICIPALITÉ

Depuis son élection, Jean Charles Bénèzet a décidé d'associer et d'informer le moins possible les élus du Conseil Municipal.

Quelques exemples :

Il ne communique pas les chiffres de la délinquance dans la commune adressés tous les mois par la Préfecture. Alors qu'il a fait de la sécurité le thème principal de sa campagne nous ne savons pas si les agressions ou cambriolages augmentent ou régressent à Saint Christol.

Du coup les 10 caméras de vidéo surveillance qui vont être achetées sont elles nécessaires ? Pour éviter de répondre, le maire refuse à l'opposition de l'associer à la mise en place de ces caméras au prétexte que certains y étaient opposés. Pourtant, si leur efficacité est loin d'être prouvée pour empêcher les agressions diverses, il serait normal que nous puissions donner notre avis sur l'emplacement de ces 10 caméras prévu en centre ville qui vont coûter 97 000 euros aux Saint Christolens.

De la même façon, son équipe a fait un emprunt de 550 000 euros sans que l'on sache à quoi cette somme est destinée, ce qui rend la gestion financière bien opaque.

Dernièrement, il a refusé de donner en Conseil municipal le montant des indemnités que perçoivent certains élus dans des syndicats ou institutions intercommunaux.

Ce culte du secret développé par cette équipe ainsi qu'un autoritarisme buté du maire montre un mépris des élus, et à travers eux de la population, mais aussi permet de cacher beaucoup d'incompétences.

Les élus : Philippe ROUX, William MALAVELLE, Suzanne COULET, Véronique PAUTARD, Marion ASSENAT.

PARTICIPATION CITOYENNE... EX VOISINS VIGILANTS.....

15 personnes, en dehors des conseillers municipaux « requis d'office », on ne peut pas dire que la première réunion d'informations organisée par le Maire, sur ce sujet, ait mobilisé les foules. Ajoutons-y, comme le remarquait le commandant de police venu de Nîmes, l'absence de tout représentant alésien de la police nationale... et des autorités judiciaires, pour une première, ça laissait un peu sur sa faim. D'ailleurs, à la fin de la réunion, ce ne fut pas la ruée des volontaires pour devenir référent.

Deux remarques : ce dispositif, tel qu'il nous a été présenté par le responsable de la police nationale, est-il vraiment adapté à la situation st christolenne et notamment à la géographie communale ?

Il semble, bien, que la municipalité actuelle ait, toujours, autant de difficultés à mobiliser les citoyens sur ses projets. Autoritarisme à la petite semaine et démocratie communale ne font pas forcément bon ménage !!!

Deux réflexions en ce qui concerne la sécurité des biens et des personnes sur St Christol :

-La police municipale est passée de 2 à 4 agents... Vous avez vu la différence ? Nous pas ! Par exemple, en ces temps de « vigipirate », les policiers municipaux se font de plus en plus rares à la sortie des écoles... Ce n'est pas, quand même, une question d'heures supplémentaires !!!

-Quant à la police nationale, qui normalement a des locaux sur st Christol, (Ce dont se réjouissait, récemment le Maire) elle est totalement inexistante en terme de permanence et au-delà de prévention et de proximité sur la Commune. Que fait la Municipalité à ce sujet, malgré nos propositions récentes ... RIEN.

Ajoutons à cela que la municipalité est en train de mettre en place à grand frais (100 000euros cette année) la vidéo –surveillance en ignorant superbement notre proposition de mutualiser cette opération avec Alès (malgré l'opinion favorable de Max Roustan). Ceci, à nos yeux aurait pour effets, certainement, de diminuer son coût et s'avèrera comme inéluctable à court terme pour une simple question d'efficacité. Mais ce n'est pas, pour l'instant, la volonté du Prince qui nous gouverne !!!

Jean SIRVIN, conseiller municipal UNION ET DYNAMISME POUR ST CHRISTOL

NAISSANCES - Bienvenue aux nouveaux-nés

Janvier 2016

4 janvier

Gina, Gaïa IDELLON

11 janvier

Zélie, Loréline CASTAN

13 janvier

Timéo, Louis, Michel PORTALIER

15 janvier

Juliana LOPES

18 janvier

Catalya CURTY

• 22 janvier
• Timéo, Christian, Charles,
• Henri GRAUBY ROURE

• 24 janvier
• Emma MORLENS
• BENBOURNANE

Février 2016

• 8 février
• Liam, Martin, Pierre MEINDERTSMA

• 20 février
• Jâde BENNACER

Février 2016 (suite)

• 25 février
• César GUÉRINEAU

Mars 2016

• 21 mars
• Anna, Marie SAGIT

Avril 2016

• 1^{er} avril
• Léana, Marie-Monique GAY

MARIAGES - Félicitations aux nouveaux mariés

Février 2016

6 février

Christophe, Claude BLONDIN
et Amandine, Liliane RODRIGUEZ

Avril 2016

2 avril

Aaron, Paul ATKINSON
et Fanny, Hélène GAUBERT



Manuel et Jeanne Brito ont fêté leurs cinquante années de vie commune et signé pour une nouvelle aventure à deux.

DÉCÈS - Sincères condoléances aux familles et proches de

Janvier 2016

6 janvier

Maurice, Claude SARDINOUX

6 janvier

Paolo UDALI

14 janvier

Raymonde, Yvette, Yvonne SIRVIN
veuve VEYRET

20 janvier

Concetta ZEMBO veuve RAGGI

25 janvier

Primerose, Anise BOUZIGE
veuve GLANDIER

25 janvier

Nelly GRÜTTER veuve VON ALLMEN

27 janvier

Simonne, Etiennette, Gabrielle BANOS
veuve TUPIN

28 janvier

Thierry RUEZ

31 janvier

Marcelle, Augustine, Antoinette
GRANET veuve FOURNIER

31 janvier

Guido, Joseph RAITERI

Février 2016

• 12 février
• Jeannine, Nancy SIVADE veuve DAUDÉ

• 14 février
• Suzy IZZO

• 16 février
• Germaine CAMPOS

• 18 février
• Georges DANZIAN

• 19 février
• Simone, Andrée CRESPIY

• 29 février
• Claude, Raymond, Georges SABATIER

Mars 2016

• 4 mars
• Joseline Louise IRIES veuve TEYSSIER

• 5 mars
• Michelle Emilienne Marie Thérèse
• AUDRAIN veuve CHALMET

• 6 mars
• Abderhamane BENBOURENANE

• 8 mars
• Josette, Bernadette, Marie, Josèphe
• LEGRAND

• 10 mars
• Raymond, Alphonse ANTHOUARD

• 13 mars
• Jacqueline, Aliette MARCHAND
• épouse JALAGUIER

• 15 mars
• Pierre, Bernard, Louis LAIR

• 20 mars
• Jean-Louis MOULIN

• 22 mars
• Thérèse, Pauline, Candide SALVADO
• veuve ROUX

• 23 mars
• Pierre, René MARILLIER

• 29 mars
• Michel Albert Marie ALLANIC

Avril 2016

• 5 avril
• Gilyan, Maximin, Elie BONVALLET

• 6 avril
• Fernand, Auguste PUECHLONG

Compte Rendu de la Séance du Mardi 15 Décembre 2015

- I - LE POINT SUR LES DECISIONS PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE
- II - LE POINT SUR LE TRAVAIL DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DES COMITÉS CONSULTATIFS
- III – INTERCOMMUNALITE - LE POINT SUR LES AFFAIRES COMMUNAUTAIRES EN COURS
- III – CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTÉ D'ALÈS AGGLOMÉRATION POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS D'UN GIRATOIRE

Compte Rendu de la Séance du Mardi 26 Janvier 2016

- I - LE POINT SUR LES DECISIONS PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE
- II - LE POINT SUR LE TRAVAIL DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DES COMITÉS CONSULTATIFS
- III – INTERCOMMUNALITE - LE POINT SUR LES AFFAIRES COMMUNAUTAIRES EN COURS
- IV - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2016
- V - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DES AMENDES DE POLICE
- VI - RÉGIE DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES : INTRODUCTION D'UN NOUVEAU TARIF POUR LES EXPOSANTS
- VII - MODIFICATION DE LA PRISE EN CHARGE DES DÉPENSES INTERVENANT DANS LE CADRE DE VACANCES LOISIRS DÉCOUVERTES (VLD)
- VIII – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR LE BUDGET (DOB) 2016
- IX - AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET MANDATER DES DÉPENSES EN INVESTISSEMENT SUR LA PÉRIODE PRÉCÉDANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016
- X - CRÉATION D'UNE COMMISSION AD 'HOC POUR LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL
- XI - MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF « PARTICIPATION CITOYENNE »

Compte Rendu de la Séance du Mardi 1^{er} Mars 2016

- I - LE POINT SUR LES DECISIONS PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE
- II - LE POINT SUR LE TRAVAIL DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DES COMITÉS CONSULTATIFS
- III – INTERCOMMUNALITE - LE POINT SUR LES AFFAIRES COMMUNAUTAIRES EN COURS
- IV - RÉVISION DES GRILLES TARIFAIRES DES RÉGIES ET DES PRESTATIONS COMMUNALES
- V - DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS 2016 AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ D'ALÈS AGGLOMÉRATION
- VI - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET DU CONSEIL RÉGIONAL POUR L'ACTION CULTURELLE « LA VIE EST UN CINÉMA »
- VII - ADHÉSION À LA « CHARTE RÉGIONALE D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS OBJECTIF ZÉRO PHYTO DANS NOS VILLES ET VILLAGES »
- VIII - COMPOSITION DE LA COMMISSION CHARGÉE DE LA REVISION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte Rendu de la Séance du Mardi 1^{er} Mars 2016

- I - LE POINT SUR LE TRAVAIL DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DES COMITÉS CONSULTATIFS
- II – INTERCOMMUNALITE - LE POINT SUR LES AFFAIRES COMMUNAUTAIRES EN COURS
- III - MAINTIEN DU MONTANT DE L'INDEMNITÉ DE FONCTION DES ÉLUS
- IV - INSTAURATION DE TARIFS POUR LES PUBLICITÉS INTÉGRÉES AUX SUPPORTS DE COMMUNICATION MUNICIPAUX
- V - VOTE DES TAUX DE LA FISCALITÉ LOCALE 2016
- VI - BUDGET : REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2015 POUR LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES DES SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
- VII – BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DU RESULTAT 2015 ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2016 AVEC ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ORGANISMES ET ASSOCIATIONS
- VIII - BUDGET ANNEXE DE L'EAU : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015
- IX - BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015
- X - PERSONNEL : CREATION DE POSTES
- XI - PLAN DE FORMATION DU PERSONNEL COMMUNAL POUR L'ANNEE 2016

Pour lire l'intégralité des Conseils Municipaux,
rendez-vous sur le site web de la commune : www.saintchristollezales.fr

Agenda

MAI

Du mercredi 4 au samedi 7 mai
Bus Féria

Saint Christol / Alès
Alès / Saint Christol

Dimanche 8 mai

Anniversaire de la fin
de la Seconde Guerre mondiale
à partir de 11h (mairie)
Mairie / Monument aux morts

Lundi 9 mai

Don du sang
à partir de 14h30
Maison Pour Tous

Mercredi 11 mai

Réunion publique budget
à partir de 19h
Mairie - Salle des mariages

Samedi 14 et dimanche 15 mai

Tournoi «les vieilles savates»
Maison Pour Tous

Samedi 21 mai

26^{ème} Critérium des Cévennes
Historique
Alès / Ganges
à partir de 8h30 - 1^{ère} manche
Ganges - Alès
à partir de 15h - 2^{ème} manche
Rond point de la Pyramide

Samedi 21 mai

Gala - spectacle
A chacun sa gym
à partir de 14h
Maison Pour Tous

Mardi 24 mai

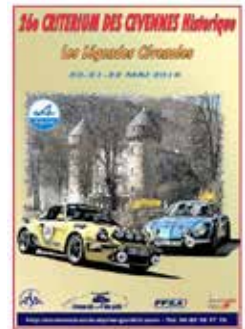
Réunion publique PLU
à partir de 19h
Mairie - Salle des mariages

Vendredi 27 mai

Fête des voisins
Dans vos quartiers

Samedi 28 mai

Gala - spectacle
Destination Rock'n Danses
à partir de 14h



JUN

Samedi 4 juin

40^{ème} Anniversaire ASCL
Maison Pour Tous

Dimanche 5 juin

Tournoi de Volley 3x3
Stade des Pensions

Samedi 11 juin

Accueil des nouveaux arrivants
à partir de 10h
Mairie (salle des mariages)

Samedi 11 juin

Gala de Ka'Danse
à partir de 18h30
Maison Pour Tous

Vendredi 17 juin

L'été en musique
Place du Millénaire

Samedi 18 juin

L'appel du 18 juin 1940
à partir de 11h (mairie)
Mairie / Monument aux morts

Du mercredi 29 juin

au samedi 2 juillet
Spectacle du théâtre de la Réplique
Mairie / Monument aux morts

JUILLET

Samedi 2 juillet

90^{ème} anniversaire
de la Grappe cévenole
Cave coopérative

Lundi 11 juillet

Don du sang
à partir de 14h30
Maison Pour Tous

Du mercredi 13

au dimanche 17 juillet
Festivités du 14 juillet
Place du Millénaire

Jeudi 14 juillet

Commémoration du 14 juillet
Mairie / Monument aux morts



COMMUNICATION DES ASSOCIATIONS

Vous êtes une association de Saint Christol lez Alès et vous souhaitez communiquer sur vos événements futurs.

Vous pouvez dès à présent nous transmettre vos informations via ce mail : communication@mairie30380.fr
Merci de nous indiquer la date et le lieu de l'événement, une petite description et une photo ou visuel (flyer). Nous pourrions l'intégrer sur l'agenda du site de la ville et sur la page Facebook.
Pour l'agenda du journal de l'agglo, veuillez nous faire parvenir les informations avant le 14 de chaque mois.

CETTE ANNÉE LES FRIPOUILLES INNOVENT !

« LES VACANCES »
C'EST UN JEU D'ENFANT

18 au 23 juillet
Séjour d'été



Suite à la réussite des années précédentes et à la demande des enfants, cet été un séjour de 5 nuits et 6 jours sera proposé aux jeunes de 7 à 11 ans qui fréquentent l'accueil de loisirs.

Le cadre agréable du centre de vacances Carrefour Béthanie à Bagard avec son parc ombragé et sa piscine, sera notre lieu de vie.

Cette semaine sera l'occasion de découvrir l'environnement dans lequel nous vivons, au cours de sorties éducatives, d'activités de plein air pour s'amuser et se surpasser !

L'occasion de faire une première expérience entre grands !

Du 18 au 23 juillet (48 places)

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes nés entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2000 doivent se présenter à la mairie avec la carte d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile (au lendemain de leurs 16 ans).

Vous pouvez également réactualiser cette démarche en ligne via le site du service public



POUR ÊTRE À L'AISE AVEC L'INFORMATIQUE

Samedi 2 avril, les membres de l'association PI@nète du net ont fait le point des acquis de l'année. L'informatique s'invite de plus en plus dans la vie de chacun et beaucoup, surtout parmi nos aînés se sentent un peu perdus.

Grâce à Ferroudja Braza, présidente, beaucoup ont appris à naviguer sans peur sur internet, à envoyer des emails, à communiquer en visiophone sur Skype ou à créer montages vidéo ou animations musicales... A la fois utile et distrayant.

L'après-midi s'est joyeusement terminée par un karaoké de variétés françaises.

BUS FÉRIA

Pour les personnes qui souhaitent faire un tour à la Féria de l'ascension, la municipalité a mis en place une navette GRATUITE pour la période du 4 au 7 mai.

Départ à 19h et 20h et 3 retours possibles: 23h30, 1h et 2h.

Les mineurs doivent être accompagnés par un adulte.

Calme et tenue correcte exigés. Pas d'alcool ni de substance illicite !!!

BUS FERIA

GRATUIT 4, 5, 6, 7 mai 2016

Départ à 19h et à 20h aux arrêts de bus suivants :

Ecole de Marignac - Carrefour de Vemmel (peil part de Montéze) - Moulin Cévenol - Pyramide - Marechal - Recherche (INRA) - Croix de bouzon
arrivée soit à la place Gabriel Péri, soit à la Gare routière d'Alès

3 retours possibles : 23h30, 1h, 2h
sur le même trajet :

Croix routière (au niveau du rond point de la gendarmerie) - Place Gabriel Péri
Croix de bouzon - Recherche (INRA) - Marechal - Pyramide - Moulin Cévenol
Carrefour de Vemmel (peil part de Montéze) - Ecole Marignac

Les mineurs doivent être accompagnés par un adulte.
Calme et tenue correcte exigés.
Pas d'alcool ni de substance illicite !!
Présence d'un vigile



Bien-être et médecines douces : Reiki, Magnétisme, Massages bien-être, Réflexologie, Relaxation, Libération des émotions...

Retrouvez toutes les informations sur www.atlanvie.fr

Virginie Desveaux – 97 B Route de Vermeil 30380 St Christol les Alès

04 66 43 33 18 – 06 73 45 18 71

contact@atlanvie.fr

www.facebook.com/atlanvie

NOUVELLES ENTREPRISES



Un service de transport public de personnes avec un véhicule 9 places est à la disposition des particuliers mais aussi des associations, clubs, collectivités, entreprises.

06 99 80 84 02

pyramideservices30@yahoo.fr



Venez découvrir, dans un endroit calme et chaleureux, des prestations avec soins du visage, du corps, maquillage et cours de maquillage, cire orientale, sauna infrarouge.

Armelle vous fera partager sa passion de l'esthétique traditionnelle avec ses produits BIO.

76 Chemin du Clapier

04 34 13 94 24

Facebook : Au boudoir des sens

WEEK-END D'HUMOUR À SAINT CHRISTOL POUR LA 7^{ÈME} PYRAMIDE DU RIRE

Cette année la Pyramide du Rire, pour sa 7^e édition, a reçu deux artistes « locaux ». Le premier, Rémi Marceau, Alésien, a ouvert le festival. Pendant une heure trente, il a fait défiler, sur la scène de la Maison pour Tous, les acteurs de la vie politique et du showbiz avec leurs travers et les différentes facettes de leur personnalité. On ne reverra plus DSK ou Frédéric Mitterrand de la même façon. Excellentes imitations et textes bien écrits, Rémi Marceau a enchanté son auditoire.

Le second, Joris Cordaro, est St Christolen. Il a réussi l'exercice difficile de jouer son premier spectacle devant un parterre composé en grande partie d'amis, de parents ou de connaissances. La salle était bien remplie, les spectateurs étaient attentifs, et il le fallait pour suivre et capter tout l'humour des sketches parfaitement écrits et interprétés par Joris. Humour décalé et décapant, parfois un peu noir, parfois un peu « chaud » mais rempli de subtilités et de jeux de mots.

Ne surtout pas prendre au 1^{er} degré, c'est de l'humour ! Un régal !

En première parties, Cédric, a interprété des sketches de sa composition et notamment une interpré-

tation très personnelle de la feuille d'impôts et les jeunes comédiens du théâtre de la Réplique ont parfaitement « assuré » malgré un problème de sonorisation.



DES GOBELETS POUR LES ÉVÉNEMENTS DE LA COMMUNE

La loi sur la transition énergétique, votée en juillet 2015, impose de ne plus utiliser des gobelets jetables d'ici le 1^{er} janvier 2020. La municipalité a décidé d'anticiper ce changement, afin de se donner le temps de trouver une solution qui convienne à tout le monde. L'objectif serait de mettre en place, pour les prochains événements de la commune, un système de gobelets réutilisables, mis à disposition, contre une caution de 1€, qui serait remboursée si l'on rapporte le gobelet.

Vendredi 8 avril dernier, une première réunion a été organisée avec les associations de la commune pour

leur demander leur avis sur cette démarche. Le but serait de définir les besoins de chacun et de mutualiser les commandes, réduisant ainsi le prix d'achat des gobelets. Les associations se sont dites intéressées et réfléchissent à leurs besoins. à suivre



RESPECTONS LA TRANQUILLITÉ DES VOISINS

Pour le bien-être de tous, il est demandé à chacun de faire attention à éviter les bruits gênants pour le voisinage. En particulier, l'utilisation de machines pour le bricolage ou le jardinage n'est autorisée que de **8h30 à 12h** et de **14h30 à 19h30**, les jours ouvrables, le samedi de **9h à 12h** et de **15h à 19h**, ainsi que le dimanche et les jours fériés de **10h à 12h**.



ANNIVERSAIRE

Le Club Amitié d'Automne St Christolen est toujours prêt à faire la fête; c'est pourquoi le 29 avril 2016, il a célébré ses 30 ans, autour d'un repas festif, avec la participation d'un chanteur bien connu des années 80, Christian Delagrangé. Adhérents et amis ont passé une excellente journée. Si vous souhaitez vous joindre à nous, appelez le 06 20 61 92 68, car les festivités continuent : nous fêtons la fête des mères, des pères, des personnes seules, ...



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

A l'approche des vacances, voyages scolaires et des examens de fin d'année, les demandes de CNI (carte Nationale d'Identité) sont plus importantes et

par conséquent, les délais d'obtention s'allongent.

Pour une demande de CNI, comptez environ 4 à 5 semaines. À partir du mois d'avril et à l'approche des vacances d'été, le délai peut être allongé à 6 semaines (à compter de la réception de la demande complète).

La Grappe Cévenole

Depuis 1925

Samedi 2 juillet 2016

Venez* fêter ses 90 ans !!



*Sur invitation en retournant le coupon réponse
Christol les Alès - Cave de Saint Christol lez Alès - Cave de Saint Christol lez Alès

Lou Raïol rouge 2015,
médaillé d'argent

Lou Raïol Blanc 2015,
médaillé d'or

Lou Raïol rosé 2015,
médaillé de bronze



Labus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Nom :
Prénom :
Ville :
Tél :
Mail :
 Je souhaite recevoir des informations de la Grappe Cévenole par mail.

Venez participer à cette journée anniversaire et faites nous le savoir en nous retournant ce bon, par courrier, par mail ou en direct.

Nombre d'invitation : 1 2

Grappe Cévenole, 542 Avenue Campello
30380 Saint-Christol-lès-Alès
04 66 60 77 66 - lagrappecevenole@wanadoo.fr

[lagrappecevenole](https://www.facebook.com/lagrappecevenole)

www.lagrappecevenole.fr

